

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE 2017 « FAMILLES DE 3 ENFANTS OU PLUS »

L'OBSERVATOIRE DES FAMILLES

Mieux connaître les familles pour mieux les représenter



Représenter les familles, être leur «voix», impose à l'UDAF de connaître les réalités de leur vie quotidienne, leurs besoins immédiats, leurs attentes futures et de déceler les évolutions, souvent interactives, de ces éléments.

Pour conduire à bien cette mission, pour faire entendre partout «la voix des familles» et pour donner des avis aux pouvoirs publics, l'UDAF de l'Orne a estimé indispensable de fonder la crédibilité de ses analyses et de ses recherches sur une source d'informations moderne et fiable: l'Observatoire de la Famille.

Des individus, des ménages, des familles sont ainsi régulièrement interrogés sur l'ensemble du département sur des thématiques qui les concernent directement.

- OBSERVER POUR MIEUX CONNAÎTRE

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant «t» et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles de Creuse ne sont pas celles du Nord-Pas-De-Calais, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui.

- OBSERVER POUR MIEUX REPRÉSENTER

Cette observation à l'échelle départementale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Le mouvement associatif dans son ensemble, l'UNAF et les UDAF en particulier par le biais de leurs représentations locales, ont vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins des familles alors recueillis.

- OBSERVER POUR PARTAGER UNE CONNAISSANCE ET UN OUTIL DE TRAVAIL

Ce recueil d'information est un mode collectif de réflexions et de connaissances, à la disposition de tous les acteurs locaux, sous forme de travail en réseau fait d'échanges directs entre UDAF, URAF et partenaires. Il associe à la fois une technicité et une expérience de terrain via les associations, les administrateurs, les représentants qui suggèrent à leur tour de nouvelles réflexions. Ce pôle de réflexions et de connaissances a aussi pour vocation d'être mobilisé par de nombreuses branches de l'activité des UDAF.

MÉTHODOLOGIE

Cette synthèse est issue d'une enquête de 2017 intitulée «Familles de 3 enfants ou plus» de l'Observatoire départemental des Familles de l'UDAF de l'Orne.

La construction de l'échantillon repose sur un partenariat entre la CNAF et l'UNAF par une mise à disposition d'un fichier aléatoire d'allocataires (3.000 familles) CAF du département.

La population ciblée par cette enquête sont les familles ayant 3 enfants ou plus et les familles ayant 2 enfants afin de permettre une comparaison et de cerner les spécificités des familles nombreuses. Sur l'échantillon utilisé, il y a donc environ un tiers de familles de deux enfants pour deux tiers de familles nombreuses.

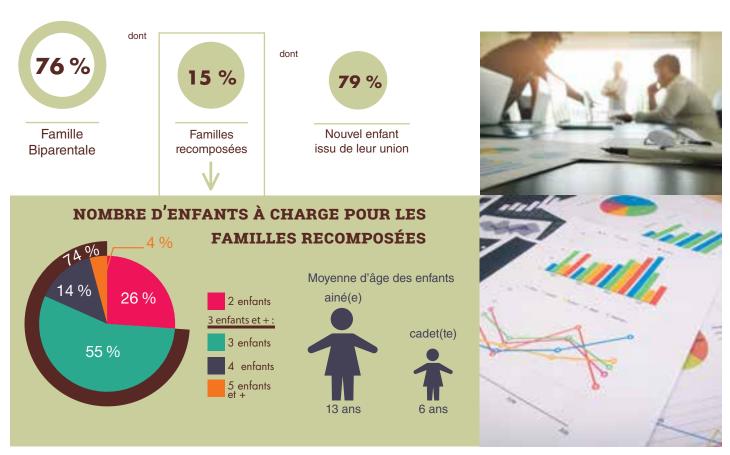
Le taux de réponse à l'échelle ornaise est de 9,7 %, avec 292 questionnaires retournés.

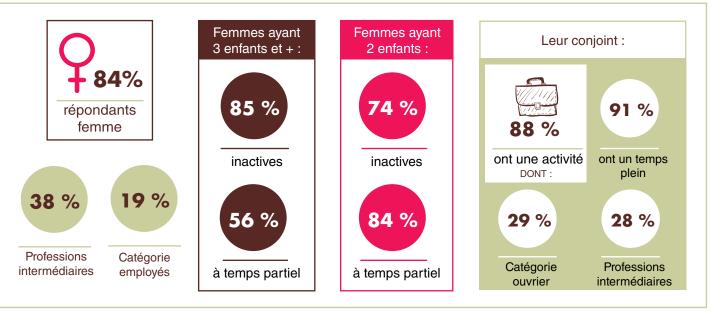


L'objectif de cette enquête est d'explorer la réalité des familles nombreuses d'aujourd'hui en s'appuyant sur la définition de l'INSEE: une famille comprenant 3 enfants ou davantage. Peu d'études existent sur cette configuration familiale. Ainsi, étudier la réalité sociologique de ces familles semble d'autant plus justifié, les statistiques témoignant d'une baisse générale du niveau de vie s'accroissant avec le nombre d'enfant au sein du ménage.

Cette enquête a donc cherché à recueillir l'opinion de ces familles sur leur vécu, ce qui fait leur bonheur et ce qui leur crée des difficultés au quotidien.

PROFIL DES FAMILLES ET DES RÉPONDANTS

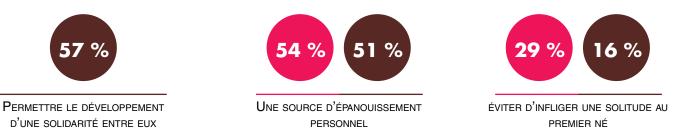


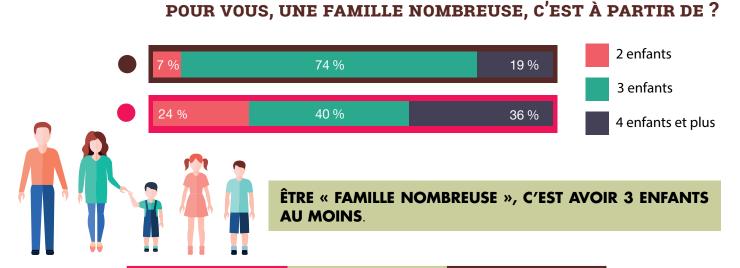




LES FAMILLES NOMBREUSES : REPRÉSENTATIONS, ASPIRATIONS ET VALEURS

SELON NOS RÉPONDANTS, AVOIR PLUSIEURS ENFANTS, C'EST ...

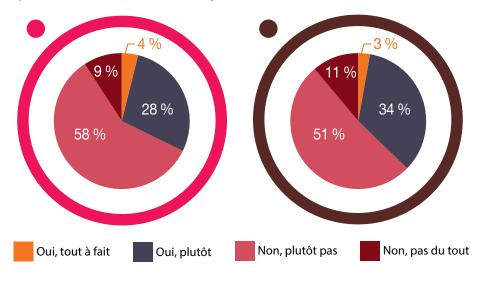




UNE BONNE IMAGE DES FAMILLES NOMBREUSES AUJOURD'HUI?

Les familles nombreuses ont été associées, notamment à partir de la Troisième République, à la pauvreté et à la misère sociale. Aujourd'hui, elles ne constituent pas le modèle de représentation familiale dominant dans la société française. Cet état de fait, outre la stigmatisation sociale de ce type de famille, s'explique également par l'essor des femmes sur le marché du travail depuis la seconde moitié du XXe siècle, et la conciliation encore difficile entre la vie familiale et la vie professionnelle du fait des inégalités entre les sexes.

Plus fortement que dans les autres départements normands, les répondants de l'Orne s'accordent pour dire que les familles nombreuses ne bénéficient pas d'une bonne image aujourd'hui (67% et 62%).

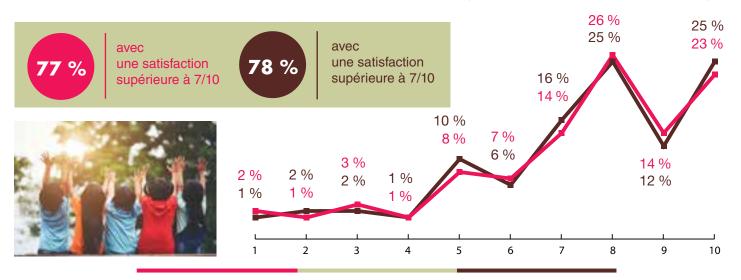




LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES FAMILLES NOMBREUSES

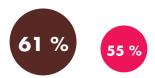
Avoir une famille nombreuse peut entrainer de multiples difficultés : gestion du quotidien, baisse du niveau de vie, conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale...

SATISFAIT DE VOTRE VIE DE FAMILLE (SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10)?



VOS DIFFICULTÉS DE GESTION?

les deux types de familles interrogées partagent la difficulté - DE LA TENUE DU BUDGET FAMILIAL



- DU MANQUE DE TEMPS À CONSACRER AUX ENFANTS





- DE LA CONCILIATION ENTRE LA VIE FAMILIALE ET LA VIE PROFESSIONNELLE : les répondants sont avant tout des répondantes :



Les femmes ayant trois enfants et + sont moins nombreuses à avoir une activité professionnelle et à temps complet.

LA PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE AUX FAMILLES NOMBREUSES DE L'ORNE, par rapport aux familles de deux enfants, est LA GESTION

deux entants, est LA GESTION DES TRANSPORTS, même si elle ne touche qu'une faible partie d'entre elles :

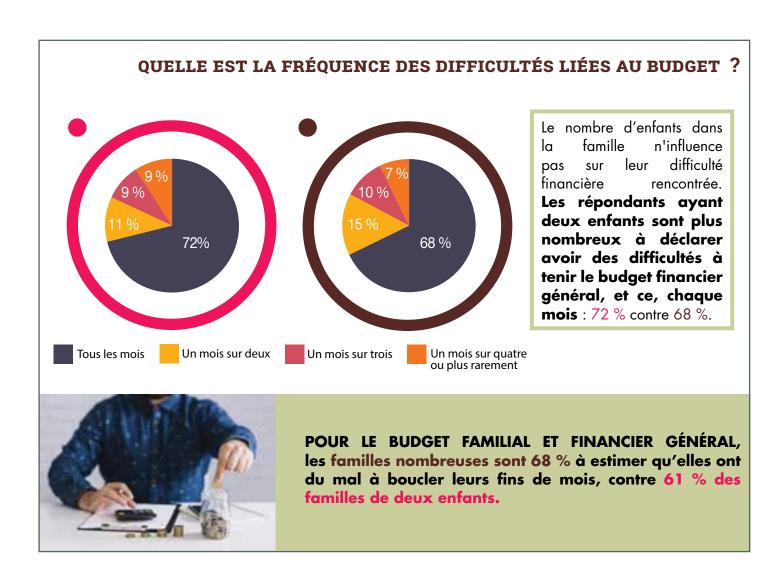
11 %

À PARTIR DE COMBIEN D'ENFANT CES SITUATIONS SONT DEVENUES DIFFICILES?

| SITUATION DEVENUE DIFFICILE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 ou plus | non liée au nombre d'enfant |
|--|-----|-----|-----|-----|-----------|--------------------------------|
| Respecter le budget familial | 4% | 34% | 29% | 7% | 3% | 22% |
| Passer du temps avec les enfants | 4% | 29% | 43% | 5% | 2% | 17% |
| Concilier la vie familiale avec la vie professionnelle | 22% | 27% | 29% | 4% | 6% | 13% |
| Gérer les transports en famille | 0% | 8% | 46% | 25% | 4% | 17% |

La difficulté de passer du tems avec ses enfants passe à 43% à parti du 3ème enfant.

La gestion des transports pour la famille, passant de 0% pour le premier enfant à 46% à partir du troisième.



SUR QUELS CHAMPS DE DÉPENSES LES FAMILLES N'ONT PLUS DE MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE ?

| Familles 2 enfants | DÉPENSES POUR LESQUELLES LES FAMILLES ESTIMENT NE PLUS AVOIR DE MARGE DE MANOEUVRE FINANCIÈRE | Familles 3 enfants et + |
|-----------------------|--|----------------------------|
| 16% | Aide ménagère | 15% |
| 27% | Alimentation | 30% |
| 16% | Energie | 20% |
| 23% | équipement mobilier / ameublement | 24% |
| 22% | Frais des études supérieures | 24% |
| 19% | Garde d'enfant | 10% |
| 29% | Habillement | 35% |
| 25% | Logement | 16% |
| 43% | Loisirs /Activtés | 43% |
| 14% | Mutuelle de santé | 10% |
| 9% | Restauration scolaire | 19% |
| 12% | Soins de santé | 10% |
| 9% | Transport | 10% |
| 48% | Vacances | 54% |
| 4% | Autre | 2% |
| 5% | Aucune | 10% |



SOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES FAMILLES NOM-BREUSES POUR FAIRE FACE À LEURS DIFFICULTÉS

Face aux difficultés de diverses natures que peuvent rencontrer les familles nombreuses, il s'agit dans cette partie de cerner les moyens qu'elles ont à leur disposition pour y faire face, d'identifier leurs capacités de résistance et les stratégies qu'elles adoptent pour résoudre des situations problématiques.

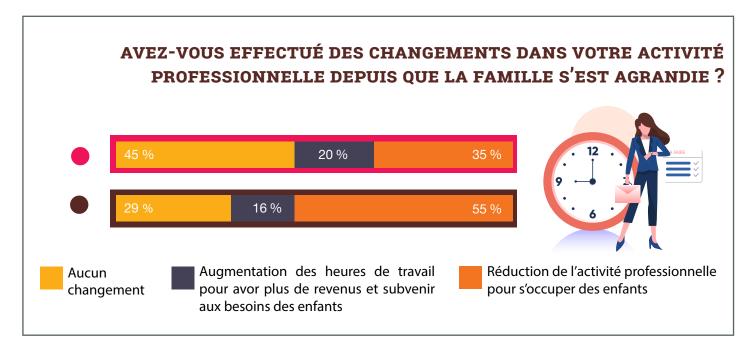
Pour faire face aux problématiques qu'elles rencontrent, les familles nombreuses mettent en place différentes stratégies.

La première stratégie consiste à ajuster son temps de travail pour répondre aux impératifs familiaux.

Plus de la moitié (55 %) des répondants ayant 3 enfants et plus ont réduit leur activité professionnelle pour pouvoir s'occuper de leurs enfants.

À noter que certaines études montrent que la réduction du temps de travail ne permet pas systématiquement de libérer du temps pour le passer avec ses enfants, ce temps étant investi dans d'autres activités ou tâches.







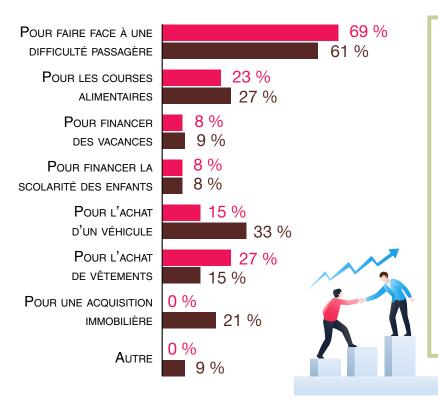
«FAIRE APPEL À LA SOLIDARITÉ FAMILIALE» = UNE STRATÉGIE MISE EN PLACE PAR LES FAMILLES COMPOSÉES DE 2 OU 3 ENFANTS ET + : elles sont à 35% à avoir sollicité leur famille pour une aide financière.

Les parents peuvent demander une plus forte implication à l'ainé de la fratrie dans la gestion du quotidien familial. Les répondants ayant 3 enfants et plus sont 52 % dans ce cas, avec un écart faible par rapport aux répondants ayant 2 enfants (49 %).

La nature de l'aide demandé à la famille peut être également financière. Les familles nombreuses et celles ayant deux enfants sont, de façon identique, 35% à avoir demandé une aide financière à un membre de leur famille.

2 enfants

POUR QUELS MOTIFS VOTRE FAMILLE VOUS A DÉJÀ AIDÉ?



L'aide financière est majoritairement octroyée pour faire face à une difficulté passagère, et ce pour les deux types de familles. Pour les familles nombreuses, l'achat d'un véhicule et des courses alimentaires constituent le deuxième et troisième motif de cette aide.

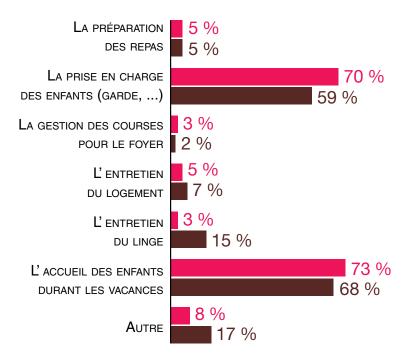
L'écart le plus important observé entre les 2 types de répondants concerne l'achat d'un bien immobilier ; seules les familles nombreuses ont demandé une aide financière à leur famille pour ce type d'acquisition (21%) alors qu'à l'échelle régionale, les familles de 2 enfants sont tout de même 15% à avoir déjà demandé de l'aide pour ce motif.

La nature de l'aide apportée par la famille ne se réduit pas à l'aspect financier. Il arrive qu'elle soit également attachée au quotidien : 49 % des familles de 2 enfants déclarent que leur famille leur apporte de l'aide au quotidien contre 47 % des familles nombreuses.

QUELS SERVICES RÉGULIERS VOTRE FAMILLE VOUS RENDENT-ELLES?



Les membres des familles de 2 enfants sont plus souvent sollicités pour la garde du fait notamment que l'échantillon de ce type de famille dont les deux parents travaillent est plus fort.





L'OPINION DES FAMILLES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Au regard de l'histoire de la politique familiale française, fortement nataliste au cours du XXe siècle, cette partie interroge la connaissance des familles sur la nature de cette politique aujourd'hui, mais aussi sur leur avis la concernant : répond-t-elle à leurs besoins et quels sont-ils?

LES FAMILLES NOMBREUSES ONT-ELLES CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIÈRE MISE EN PLACE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

| CONNAISSANCE DU DISPOSITIF | | | U TILISATION DU DISPOSITIF | | |
|----------------------------|----------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------|--|
| Familles 2 enfants | Familles 3 enfants et + | DISPOSITIFS DES POLITIQUES PUBLIQUES SELON LE TYPE DE FAMILLE | Familles 2 enfants | Familles 3 enfants et + | |
| 96 % | 98 % | Les allocations familiales | 100 % | 100 % | |
| 45 % | 77 % | Le complément familial | 40 % | 83 % | |
| 81 % | 86 % | Le complément libre choix d'activité / congé parental | 54 % | 77 % | |
| 78 % | 78 % | Le complément libre choix du mode de garde | 69 % | 68 % | |
| 66 % | 74 % | Le congé maternité allongé au troisième enfant | 5 % | 67 % | |
| 88 % | 91 % | L'allocation logement - APL, ALF ou ALS | 58 % | 66 % | |
| 47 % | 48 % | L'allocation soutien familial - ASF | 41 % | 43 % | |
| 48 % | 61 % | Droit à une part de quotient familial en plus au troisième enfant (impôt sur le revenu) | 13 % | 85 % | |
| 13 % | 20 % | L'abattement pour charges de famille concernant la taxe d'habitation | 33 % | 78 % | |
| 29 % | 26 % | Majoration retraite pour les salariés ayant eu au moins trois enfants | 5 % | 15 % | |
| 37 % | 37 % | L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, famille nombreuse | 16 % | 36 % | |
| 43 % | 39 % | Les aides aux vacances | 38 % | 37 % | |
| 39 % | 36 % | Les aides aux loisirs | 44 % | 48 % | |
| 59 % | 59 % | La carte Sncf famille nombreuse | 3 % | 47 % | |



Les familles ont pu avoir accès à ces dispositifs précédemment ou elles se sont trompées dans leur réponse.



La connaissance de ces dispositifs par les familles nombreuses s'appuie en partie sur leur expérience de bénéficiaires.

UNE AIDE UTILISÉE = UNE MEILLEURE CONNAISSANCE!

L'abattement pour les charges de famille concernant la taxe d'habitation reste la moins connue. Concernant les aides aux vacances, les familles nombreuses de l'Orne ont une connaissance moins approfondie des aides disponibles : elles sont 39% contre 47% à l'échelle régionale.

À noter aussi que les familles de deux enfants sont relativement mieux informées sur les aides aux loisirs et aux vacances que les familles nombreuses. Les aides les plus connues par les familles restent les allocations familiales et les allocations logement.

Les familles nombreuses ont pu donner leur avis en ce qui concerne les dispositifs d'aides financières qui devraient être augmentés :

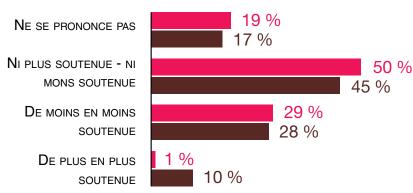
57 % souhaitent voir augmenter les allocations familiales et 27 % aimeraient une augmentation des allocations logements ainsi que du complément familial. Ce sont donc des aides bien connues et qui recueillent un nombre important de bénéficiaires que les familles nombreuses voudraient voir augmenter.



À propos des allocations et prestations versées en fonction du nombre d'enfant, l'avis des familles selon qu'elles soient nombreuses ou non diverge : celles ayant deux enfants estiment à 89 % que ces aides versées devraient être identiques pour chaque enfant, tandis que 44 % des familles de 3 enfants et plus pensent que leur montant devraient augmenter à partir du troisième enfant. Les familles nombreuses sont assez divisées sur ce point puisqu'elles sont tout de même un peu plus de la moitié (56%) à penser qu'elles devraient être identiques pour chaque enfant.

QUEL EST LE RESSENTI DES FAMILLES PAR RAPPORT AUX DERNIÈRES MESURES PRISES PAR LES POLITIQUES FAMILIALES ?





Concernant leur ressenti par rapport aux politiques publiques, la **moitié des familles nombreuses ne se sent ni plus ni moins soutenue par les dernières mesures des politiques familiales**, tandis que 28% d'entre elles se sentent de moins en moins soutenus. Les avis divergent peu selon le type de famille excepté pour le sentiment d'être plus soutenues par les politiques familiales.

Par rapport aux dispositifs déjà existants, on peut se demander quelles sont les aides qui pourraient répondre au mieux aux besoins de ces familles.

À travers cette enquête, elles ont pu se prononcer sur le type d'aide dont elles ont effectivement besoin.

Il résulte que ce sont les aides financières directes qui sont le plus demandées par les familles nombreuses :

Ces dernières sont également 42 % à désirer des tarifs préférentiels pour l'accès à certains services (garde d'enfant, loisirs...) et 33 % veulent des tarifs préférentiels pour des biens de consommations courantes.

Ces besoins sont aussi ceux des familles ayant 2 enfants.









Les répondants sont plutôt satisfaits de leur vie de famille, qu'ils aient deux enfants, trois enfants ou plus. Avoir plusieurs enfants représente surtout pour l'ensemble des familles l'opportunité de développer une solidarité fraternelle, entre les enfants, et constitue une source d'épanouissement personnel. L'ensemble des familles nombreuses s'accorde pour dire qu'une famille nombreuse est définie comme tel à partir du troisième enfant et

qu'elles ne bénéficient plutôt pas, d'une image positive dans la société française.

La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des répondants restent un problème, dont dépend le temps passé avec l'enfant.

Dans l'ensemble, plus des deux tiers des familles estiment avoir des difficultés financières, et ce tous les mois. Pour les familles nombreuses, la marge de manœuvre financière est davantage réduite en ce qui concerne les vacances et des biens de consommation courante, comme l'alimentation.

Pour faire face aux difficultés rencontrées, les répondants ayant 3 enfants et plus sont plus nombreux à avoir réduit leur activité professionnelle à partir de la naissance du troisième pour être en mesure de s'occuper de leurs enfants. Un peu plus de la moitié des familles nombreuses ont bénéficié d'une aide financière provenant d'un membre de la famille, le plus souvent pour les aider à faire face à une difficulté passagère. L'aide apportée n'est toutefois pas uniquement de nature financière : elle consiste aussi dans la garde des enfants et l'accueil pendant les vacances, le suivi des devoirs, etc.

Enfin, elles disposent de connaissances inégales concernant les dispositifs d'aides publiques existant à ce jour. Leur connaissance peut être appuyée par leur expérience de bénéficiaire. Un peu moins d'un tiers des familles nombreuses se sent de moins en moins soutenu par les politiques publiques et les aides qu'elles souhaiteraient voir mises en place pour subvenir à leurs besoins consistent principalement en des aides financières directes ou des tarifs préférentiels pour des services liés aux enfants (garde, loisirs) et pour des biens de consommations courantes.



« LES GRANDS-PARENTS DANS LA VIE FAMILIALE »

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE L'ORNE



UDAF de l'Orne 44 rue de Cerisé BP 32 61001 ALENCON CEDEX



Téléphone 02.33.80.32.20

Télécopie 02.33.80.32.29



Adresse électronique UDAF@ UDAF-ORNE.FR



Site internet

WWW.UDAF-ORNE.FR

L'OBSERVATOIRE des Familles







